Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS — IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE — B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu-elle	Pério-dicité des rem-bour-se-ments (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS — IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS — B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 875 998,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	157 843,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (lInéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	10	28/11/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE	10	28/11/2023
L	MATERIEL CLASSIQUE	10	28/11/2023
L	MOBILIER	10	28/11/2023
L	MATERIEL ROULANT	10	28/11/2023
L	MATERIEL DE BUREAU	10	28/11/2023
L	LOGICIELS	2	28/11/2023
L	PLANTATIONS	20	28/11/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	28/11/2023
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIER	10	28/11/2023
L	SUBVNTIONS EQUIPEMENT	5	28/11/2023
L	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	10	28/11/2023
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	10	28/11/2023
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	10	28/11/2023
L	AGENCEMENT AGT ELECTRIQUES	10	28/11/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS	10	28/11/2023
L	Matériel de bureau et informatique	10	28/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	28/11/2023
L	Privé : Bien mobilier, matériel	2	28/11/2023
L	FRAIS DOCUMENTS URBANISME	5	28/11/2023
L	FRAIS ETUDES	5	28/11/2023
L	FRAIS INSERTION 5 ANS	5	28/11/2023
L	Matériel téléphonie	10	28/11/2023
L	subvention etat	10	28/11/2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

MAIRIE DE MORIERES LES AVIGNON - BUDGET VILLE - CFU - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				**94 500,00**	**19 800,00**	**18 900,00**	**55 800,00**
2024	quai a dechets	60		90 000,00	18 000,00	18 000,00	54 000,00
2024	CET	60	25/09/2018	4 500,00	1 800,00	900,00	1 800,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annulté versée au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	0,00
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS REÇUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS — IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN — B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	746 446,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	4 154 635,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	5 685 707,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**10 586 788,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**14 386 594,11**
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**73,59**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS — IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN — B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés **globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)**													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**31,80**	**0,50**	**32,30**
Adjt adm	C	0,00	0,00	0,00	10,50	0,50	11,00
Adjt adm Pal 1Cl	C	0,00	0,00	0,00	11,30	0,00	11,30
Adjt adm Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	2,60	0,00	2,60
Attaché Pal	A	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	2,50
Rédacteur Pal 1Cl	B	0,00	0,00	0,00	1,90	0,00	1,90
Rédacteur Pal 2Cl	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50,30**	**1,00**	**51,30**
Adjt tech	C	0,00	0,00	0,00	22,10	1,00	23,10
Adjt tech Pal 1Cl	C	0,00	0,00	0,00	6,80	0,00	6,80
Adjt tech Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	7,70	0,00	7,70
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise Pal	C	0,00	0,00	0,00	7,70	0,00	7,70
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2Cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**13,20**	**0,00**	**13,20**
ATSEM Pal 1Cl	C	0,00	0,00	0,00	9,20	0,00	9,20
Educateur Jeunes Enfants	A	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6,70**	**1,50**	**8,20**
Auxiliaire puér Cl N	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	1,50
Auxiliaire puér Cl Sup	B	0,00	0,00	0,00	6,20	0,00	6,20
Puér HCl	A	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

MAIRIE DE MORIERES LES AVIGNON - BUDGET VILLE - CFU - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14,30**	**0,00**	**14,30**
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
Adjt ter animation	C	0,00	0,00	0,00	9,50	0,00	9,50
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 1Cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**8,00**	**0,00**	**8,00**
Brigadier-chef Pal	**C**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4,00**	**0,00**	**4,00**
Chef service PM Pal 1Cl	**B**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Garde-champêtre chef Pal	**C**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Gardien-brigadier	**C**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2,00**	**0,00**	**2,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**13,00**	**3,00**	**16,00**
Adjoint au Maire		0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Chomeur		0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Collaborateur de cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Grade non statutaire		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Maire		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Vacataire		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**137,30**	**6,00**	**143,30**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	371	0,00	332-13	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	389	0,00	332-13	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	416	0,00	332-13	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	821	0,00	333-1_333-10	CDD
Grade non statutaire		OTR	638	0,00	332-8-1°	CDD
Vacataire		OTR		0,00	332-8-1°	A Autres contrats
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**23 203,02**		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Contrat de projet		OTR		21 795,60	332-24	CDD
Instituteur		OTR		1 407,42	A EXT-Paiement personnel extérieur	A Autres contrats
TOTAL GENERAL				**23 203,02**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : **Administratif**.
TECH : **Technique**.
URB : **Urbanisme** (dont aménagement urbain)
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352)
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-13 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/04/1989 - GRAND DELTA HABITAT	Grand Delta Habitat			1 693 361,92
25/03/2005 - Constr 14 logts collectifs PLUS 'Résidence Jean Brunet'	Grand Delta Habitat			256 334,00
25/03/2005 - Fin compl constr 14 logts collectifs PLUS 'Résidence Jean Brunet'	Grand Delta Habitat			109 858,00
29/09/2006 - Res Saint André	SAEML RESIDENCE SAINT ANDRE			185 000,00
01/10/2015 - ? TA banque et FA dif ? Evac trait eaux usée / trvx infra	SAEML RESIDENCE SAINT ANDRE			117 000,00
01/01/2017 - GRAND DELTA HABITAT	Grand Delta Habitat			241 129,73
01/07/2018 - GRAND DELTA HABITAT	Grand Delta Habitat			509 451,99
01/07/2018 - GRAND DELTA HABITAT	Grand Delta Habitat			567 273,78
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	**Libellé (1)**	**Montant**
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérations ordre transf. entre sections*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	*Opérations ordre transf. entre sections*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-2 079 255,44**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**72 635,55**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-2 006 619,89**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	**1 777 331,98**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-2 006 619,89**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**-229 287,91**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	**543 380,30**	**514 380,30**	**284 873,45**	**799 253,75**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	**1 157 838,66**	**836 202,44**	**357 509,00**	**1 193 711,44**
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	**614 458,36**	**321 822,14**	**72 635,55**	**394 457,69**
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-2 079 255,44**			**-2 079 255,44**
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	**1 777 331,98**	**1 777 331,98**		**1 777 331,98**
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	**-301 923,46**			**-301 923,46**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				**92 534,23**

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**543 380,30**	**514 380,30**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**543 380,30**	**513 380,30**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	543 380,30	513 380,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**1 000,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*1 000,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXES	IV
C – ÉTATS ANNEXES BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**1 157 838,66**	**836 202,44**
Ressources propres externes de l'année (a)		**580 000,00**	**555 541,78**
10222	FCTVA	280 000,00	341 818,82
10226	Taxe d'aménagement (2)	300 000,00	213 722,96
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**577 838,66**	**280 660,66**
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
28...	*Amortissement des immobilisations*		
2802	*Frais liés à la réalisation de document*	*6 552,00*	*6 552,00*
28031	*Frais d'études*	*2 436,00*	*2 436,00*
280421	*Privé - Biens mob., matériel et études*	*3 000,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*1 200,00*	*1 200,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*14 294,00*	*14 294,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*1 647,00*	*1 647,00*
281351	*Bâtiments publics*	*16 889,00*	*16 889,00*
28138	*Autres constructions*	*830,00*	*830,00*
28151	*Réseaux de voirie*	*640,00*	*640,00*
281538	*Autres réseaux*	*6 801,48*	*6 801,48*
281568	*Autre matériel, outillage incendie*	*7 284,00*	*7 284,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*191,00*	*191,00*

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

MAIRIE DE MORIERES LES AVIGNON - BUDGET VILLE - CFU - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281828	Autres matériels de transport	45 259,00	45 259,00
281831	Matériel informatique scolaire	25 164,29	23 765,08
281838	Autre matériel informatique	45 052,57	10 804,68
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 296,74	6 785,78
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 017,79	56 917,85
28185	Matériel de téléphonie	0,00	89,00
28188	Autres immo. corporelles	59 374,79	59 374,79
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	25 000,00	18 900,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	22 441,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	73 468,00	0,00

(1) Les comptes 15x, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2024-CRAOUX	AP CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE CRAOUX	23	0,00	9 736 718,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552 055,60	-1 552 055,60
TOTAL			0,00	9 736 718,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552 055,60	-1 552 055,60

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS — IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT — C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

084005 - SGC AVIGNON

Date édition : 10/03/2025

Édition définitive

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2024

45300 - VILLE DE MORIERES LES AVIGNON

Exercice : 2024

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
Animation culturelle		23 541,00	23 541,00		23 541,00	23 541,00		
SOUS-TOTAL COMPTE 861		**23 541,00**	**23 541,00**		**23 541,00**	**23 541,00**		
862 - Correspondant								
Animation culturelle	23 541,00		23 541,00		23 541,00	23 541,00		
SOUS-TOTAL COMPTE 862	**23 541,00**		**23 541,00**		**23 541,00**	**23 541,00**		
863 - Prise en charge litre et valeur								
Animation culturelle		23 541,00	23 541,00	23 541,00		23 541,00		
SOUS-TOTAL COMPTE 863		**23 541,00**	**23 541,00**	**23 541,00**		**23 541,00**		
TOTAUX	**23 541,00**	**47 082,00**	**70 623,00**	**23 541,00**	**47 082,00**	**70 623,00**		

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

Prés. agrégée

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION AGRÉGÉE

Total des dépenses(mandatées)		Favorables		Mixtes		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A105 Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
A110 Autres immobilisations incorporelles	12 795,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	5 130,00 €	40,1%	7 665,00 €	59,9%	0,00 €	0,0%
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
A120 Terrains	127 832,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	127 832,00 €	100,0%	0,00 €	0,0%
A125 Constructions	1 102 863,82 €	843 049,16 €	76,4%	0,00 €	0,0%	12 538,00 €	1,1%	247 276,66 €	22,4%	0,00 €	0,0%
A130 Réseaux et installations de voirie	82 489,50 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	66 330,41 €	80,4%	16 159,09 €	19,6%	0,00 €	0,0%
A135 Réseaux divers	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
A150 Autres	31 931,62 €	31 931,62 €	100,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A155 Immobilisations corporelles en cours	1 815 428,95 €	1 804 430,51 €	99,4%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	10 998,44 €	0,6%	0,00 €	0,0%
A165 Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Total	**3 173 340,89 €**	**2 679 411,29 €**	**84,4%**	**0,00 €**	**0,0%**	**83 998,41 €**	**2,6%**	**409 931,19 €**	**12,9%**	**0,00 €**	**0,0%**

Total des dépenses(mandatées)		Favorables		Mixtes		Défavorables		Neutres		Non cotées	
0 Services généraux	246 374,98 €	38 243,01 €	15,5%	0,00 €	0,0%	17 668,00 €	7,2%	190 463,97 €	77,3%	0,00 €	0,0%
1 Sécurité	783 970,54 €	772 359,88 €	98,5%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	11 610,66 €	1,5%	0,00 €	0,0%
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 373 467,46 €	1 360 108,62 €	99,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	13 358,84 €	1,0%	0,00 €	0,0%
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	115 141,51 €	63 950,88 €	55,5%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	51 190,63 €	44,5%	0,00 €	0,0%
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
4-3 APA	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
6 Action économique	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
7 Environnement	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
8 Transports	654 386,40 €	444 748,90 €	68,0%	0,00 €	0,0%	66 330,41 €	10,1%	143 307,09 €	21,9%	0,00 €	0,0%
Total	**3 173 340,89 €**	**2 679 411,29 €**	**84,4%**	**0,00 €**	**0,0%**	**83 998,41 €**	**2,6%**	**409 931,19 €**	**12,9%**	**0,00 €**	**0,0%**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION DETAILLÉE
AXE 1 : ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

		Total des dépenses(mandat	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A105	Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A110	Autres immobilisations incorporelles	12 795,00 €	0,00 €	0,0%	5 130,00 €	40,1%	7 665,00 €	59,9%	0,00 €	0,0%
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A120	Terrains	127 832,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	127 832,00 €	100,0%	0,00 €	0,0%
A125	Constructions	1 102 863,82 €	843 049,16 €	76,4%	12 538,00 €	1,1%	247 276,66 €	22,4%	0,00 €	0,0%
A130	Réseaux et installations de voirie	82 489,50 €	0,00 €	0,0%	66 330,41 €	80,4%	16 159,09 €	19,6%	0,00 €	0,0%
A135	Réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A150	Autres	31 931,62 €	31 931,62 €	100,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 815 428,95 €	1 804 430,51 €	99,4%	0,00 €	0,0%	10 998,44 €	0,6%	0,00 €	0,0%
A165	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
Total		**3 173 340,89 €**	**2 679 411,29 €**	**84,4%**	**83 998,41 €**	**2,6%**	**409 931,19 €**	**12,9%**	**0,00 €**	**0,0%**

		Total des dépenses(mandat	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
0	Services généraux	246 374,98 €	38 243,01 €	15,5%	17 668,00 €	7,2%	190 463,97 €	77,3%	0,00 €	0,0%
1	Sécurité	783 970,54 €	772 359,88 €	98,5%	0,00 €	0,0%	11 610,66 €	1,5%	0,00 €	0,0%
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 373 467,46 €	1 360 108,62 €	99,0%	0,00 €	0,0%	13 358,84 €	1,0%	0,00 €	0,0%
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	115 141,51 €	63 950,88 €	55,5%	0,00 €	0,0%	51 190,63 €	44,5%	0,00 €	0,0%
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
4-3	APA	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
6	Action économique	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
7	Environnement	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
8	Transports	654 386,40 €	444 748,90 €	68,0%	66 330,41 €	10,1%	143 307,09 €	21,9%	0,00 €	0,0%
Total		**3 173 340,89 €**	**2 679 411,29 €**	**84,4%**	**83 998,41 €**	**2,6%**	**409 931,19 €**	**12,9%**	**0,00 €**	**0,0%**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

Impact du budget pour la transition écologique

Le Projet de Loi de Finances 2024 a introduit l'obligation aux collectivités de plus de 3 500 habitants d'annexer à leur budget un état intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ».

Cette obligation s'applique aux dépenses réalisées à partir de l'exercice 2024. La commune doit donc préciser l'impact des dépenses d'investissement réalisées, sur la transition écologique.

Ci – dessous, la commune présente l'impact des dépenses d'investissement listées dans le tableau joint à la délibération :

- impact favorable
- impact défavorable
- impact neutre

DEPENSES FAVORABLES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LE CADRE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Détail de la ligne A 125 :

- changement de luminaires dans quatre salles de classes
- changement de menuiseries dans les écoles
- travaux de rénovation énergétique chaudière à gaz Folard
- aménagement du nouveau poste de police municipale
- désamiantage du bâtiment annexe de la gare
- aménagement d'un miroir d'eau dans le parc du clos Folard
- maintenance système de chauffage gaz et climatiseurs

Détail de la ligne A 150 :

- Acquisition d'un véhicule électrique pour le service entretien

Détail de la ligne A 155 :

- Construction du nouveau groupe scolaire
- Construction de la voie d'accès au nouveau groupe scolaire
- Rénovation de l'éclairage public

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 084-218400810-20250401-2025_04_019-DE

DEPENSES DEFAVORABLES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LE CADRE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Détail de la ligne A 110 :

- étude de faisabilité giratoire Jean Monnet

Détail de la ligne A 125 :

- pose de climatiseurs dans les écoles J. Cassini et A. Perdiguier
- réfection de sols souples dans les écoles

Détail de la ligne A 130 :

- pose de sol souple autour du miroir d'eau du clos Folard
- divers de travaux de voirie

DEPENSES A IMPACT NEUTRE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LE CADRE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Détail de la ligne A 110

- Modification de la DUP des Sumelles
- Publication d'avis de marchés publics
- Etude pour modification du projet République

Détail de la ligne A 120

- Cession du parvis de la gare
- Cession d'un foncier dans la zone artisanale des Mouttes Basses

Détail de la ligne A 125

- Barre de terrains de sport école élémentaire M. Pagnol
- Acquisition de figurines pour abords des écoles
- Aménagement d'une salle Snoezelen
- Système d'alarme anti – intrusion
- Acquisition de marqueurs de terrains de sport
- Régularisation d'immobilisation pour acquisition d'un immeuble en 2007
- Immobilisation suite à cession d'un bâtiment communal rue L. Gros en 2024
- Travaux de marquage au sol en divers endroits de la ville
- Raccordement de feux tricolores